

Rapport d'activité annuelle

2024-2025

En application de l'article 22 de l'ordonnance du 29 décembre 1958, tel qu'il résulte de la loi organique du 15 janvier 2021, « les membres du Conseil économique, social et environnemental remettent au président un rapport de leur activité annuelle. Ce rapport est rendu public sur le site internet du Conseil. »

Le rapport est annuel et individuel. Il présente l'activité du membre au sein du Conseil comme à l'extérieur quand il représente le Conseil. Tous les membres du Conseil sont invités à présenter le bilan de leur activité. Le premier rapport porte sur la période mars 2024-mars 2025.

Établi individuellement par chaque conseillère et conseiller, il s'inscrit néanmoins dans le cadre d'une activité collégiale qui s'exerce au sein du CESE chaque fois que les groupes, les formations de travail et l'Assemblée plénière se réunissent. Pour bien prendre la mesure de cette activité générale à laquelle contribuent les conseillers et les conseillères, le lecteur est invité à prendre connaissance du rapport d'activité du CESE.

*

I. Informations concernant la Conseillère ou le Conseiller

- **Prénom et nom** : Laure VIAL
- **Organisation représentée au CESE** : CMA France
- **Fonction(s) dans l'organisation représentée** : Membre du Bureau confédéral de la CAPEB
- **Groupe d'appartenance** : Artisanat et Professions Libérales
- **Autre activité en dehors du CESE** : Gestionnaire d'une entreprise de plomberie-chauffage, Cheffe
de file Formation CAPEB, VicePrésidente CONSTRUCTYS, Membre du Conseil national U2p

II. Contribution aux avis, études, résolutions et contributions du Conseil

- Participation aux formations de travail (permanentes et temporaires) :

Types de formations de travail	Nom de la formation de travail
Formations permanentes	Commission Éducation, Culture et Communication
Formations temporaires	« Fin de vie »

- Contribution aux travaux du CESE au cours de l'année écoulée :

Liste des avis, études ou résolutions pour lesquels la Conseillère ou le Conseiller a eu une **contribution active** (auditions, entretiens, amendements, visites, référent RAEF ou PNR...).

Intitulé du texte (avis, études, résolutions, contributions...)	Modalités de contribution de la Conseillère ou du Conseiller (hors fonctions de rapporteur cf. <i>infra</i>)
Avis "Réussite à l'École, réussite de l'École" (Plénière du 25 juin 2024)	A déposé 21 amendements au nom du Groupe sur le projet d'avis
Avis "De la banalisation de la violence verbale au discours de haine" (Plénière du 12 février 2025)	Envoi aux rapporteurs d'une contribution sur les violences subies par les professionnels libéraux de santé
Avis "De la banalisation de la violence verbale au discours de haine" (Plénière du 12 février 2025)	A déposé 16 amendements au nom du Groupe sur le projet d'avis

- **Travaux et textes pour lesquels la Conseillère ou le Conseiller a été rapporteur ou corapporteur :**

Formation de travail	Intitulé du texte	Date de saisine de la formation de travail par le Bureau	Date de présentation de l'avis en plénière

- **Actions de mise en valeur des avis et préconisations du CESE :**

Intitulé du texte	Contexte et modalités de présentation du texte et des préconisations	Date de présentation du texte

- **Précisions ou éléments complémentaires :**

--

III. Contribution à la vie de l'institution (hors avis, études, résolutions et contributions)

Type de participation	Rôle et activité de la Conseillère ou du Conseiller au cours de l'année écoulée
Responsabilités au sein du Conseil (Bureau, présidence de groupe, de formation de travail...)	
Participation à des groupes de travail internes	
Productions écrites visant à l'amélioration du fonctionnement de l'institution ou à la présentation de ses travaux	
Représentations extérieures du Conseil	
Participations à des temps forts et/ou des évènements de valorisation de l'institution	
Participation aux conventions citoyennes et autres dispositifs	
Autres formes de participation	

Modalités de participation aux travaux du groupe d'appartenance :

- Participation à la réunion hebdomadaire du Groupe Artisanat et Professions Libérales
- Déclarations au nom du Groupe, en séance plénière :
 - o Le 28 mai 2024, sur l'avis « Renforcer le financement des associations : une urgence démocratique »
 - o Le 25 juin 2024, sur l'avis « Réussite à l'École, réussite de l'École »
 - o Le 8 octobre 2024, sur l'avis « La Protection de l'enfance en danger : les préconisations du CESE »
 - o Le 12 février 2025, sur l'avis « De la violence verbale au discours de haine : décrypter, mieux agir pour restaurer le lien social »
 - o Le 25 mars 2025, sur l'avis « Pour un numérique en santé souverain, de confiance et inclusif »